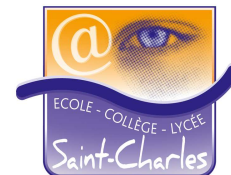


L'école Primaire



Classes de maternelle

*Un cycle unique, fondamental
pour la réussite de tous*

Objectifs :

- S'exprimer, acquérir un langage oral correct et précis
- Découvrir le monde qui les entoure
- Apprendre à vivre en groupe
- Préparer l'entrée à l'école élémentaire
- Devenir un écolier



Etablissement Catholique, sous contrat avec l'Etat, l'école Saint Charles accueille les élèves sans distinction d'opinions ou de croyances, dans le respect total de la liberté de conscience.

- **Maternelle : Très petite section (à partir de 2 ans et demi),
Moyenne Section, Grande Section**
- **Primaire : CP, CE1, CE2, CM1, CM2**

Classes de

CP / CE1 / CE2

Le cycle des fondamentaux

Objectifs :

- Apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la langue française à l'oral comme à l'écrit
- La connaissance et la compréhension des principaux éléments mathématiques
- Développer des connaissances sur les représentations du monde et de l'activité humaine
- Connaitre les principes et fondements de la vie sociale et civique

Classes de

CM1 / CM2 / 6^{ème}

Le cycle de consolidation

Objectifs :

- La maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit
- Découverte d'une langue étrangère
- La maîtrise des principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique
- Poursuivre la maîtrise de connaissances sur les représentations du monde et de l'activité humaine
- L'autonomie, l'engagement individuel et collectif dans tous les domaines d'activité.

*Suit le cycle des
approfondissements
(5^{ème} - 4^{ème} et 3^{ème})*

Répartition des classes

- Les enfants des classes maternelles sont répartis selon les années de naissance dans les classes de:



- Toute Petite section (2 ans et demi)
- Petite Section (3 ans)
- Moyenne Section (4 ans)
- Grande Section (5 ans).

- L'école répartit les élèves âgés de 6 ans et plus dans les classes suivantes:

- Cours Préparatoire
- Cours Élémentaire 1 et 2
- Cours Moyen 1 et 2



L'école dispose d'un poste de regroupement d'adaptation. Le rôle du maître spécialisé est d'aider à la réussite de tous les élèves en travaillant à la fois dans un domaine de prévention et d'aide à surmonter les difficultés d'apprentissage.

ÉCOLE – COLLÈGE – LYCÉE

Etablissement d'Enseignement Catholique

1, rue Jules Michelet – 79100 THOUARS – Tel 05 49 67 87 87 – www.st-charles-thouars.fr

Projet éducatif de l'école

Dans le respect des programmes officiels de l'Education nationale, les élèves acquièrent des connaissances dans différentes disciplines et des connaissances transversales : respect des règles de la classe et de l'école, écoute des autres, prise de responsabilité.

Les enseignants assurent un rôle d'éducateur.

« Travailler le sens de l'effort, favoriser l'esprit d'entraide, établir des liens entre les apprentissages et le quotidien sont autant d'éléments qui permettent le développement harmonieux de l'enfant ».

(Extrait du projet diocésain)

L'école assure à chaque enfant une formation intellectuelle, sportive, manuelle et spirituelle.



Activités sportives

Des cycles de natation et sensibilisation au judo, au tennis de table, au football, au rugby et à d'autres sports sont mis en place en collaboration avec des associations sportives locales

Activités culturelles

Les classes participent à des activités proposées par le service Patrimoine de la Ville de Thouars, la médiathèque municipale, le Théâtre de Thouars et les autres acteurs culturels.

Initiation à l'anglais



Annonce de la foi

En lien avec le secteur pastoral, l'école veille à honorer une démarche de première annonce de la Foi par l'organisation de temps forts à Noël et à Pâques, par le lien qui unit l'établissement au secteur pastoral.

« Chaque établissement est un lieu particulier où s'exercent des métiers et se professe une foi. Son rôle est d'être à la fois une structure civile et une communauté chrétienne ».
(Extrait du Projet diocésain).

Organisation de la semaine

Horaires :

- De 8 h 45 à 12 h
- De 13 h 30 à 16 h 15

Garderie :

Un service de garderie péri-scolaire est organisé à partir de 7 h 30 le matin, et jusque à 18 h 45 le soir.

Restauration :

L'école offre un service de restauration. Les enfants sont pris en charge par les ASEM de leurs classes pour le déjeuner.

